

Simon Gagné

Associé - Chef de pratique du groupe Droit du travail et de l'emploi

Simon Gagné est associé et partage sa pratique entre le droit de la santé et le droit du travail. En droit du travail, il détient une expertise vaste et diversifiée. Il se charge notamment de dossiers d'arbitrage de griefs, de normes d'emploi, d'interprétation de conventions collectives, de droits et libertés de la personne et de négociations d'ententes diverses.

En droit de la santé, il exerce principalement en matière de droit administratif appliqué aux services de santé et de services sociaux. Il a notamment développé une expertise significative en matière de traitement des plaintes et de droit disciplinaire, de gestion des privilèges des médecins, d'accès à l'information et de confidentialité, de réglementation interne, d'ententes interétablissements et d'appels d'offres.

Il s'intéresse plus particulièrement aux aspects juridiques de la gestion interne des établissements et de leurs instances. M^e Gagné offre ainsi une gamme complète de services à ses clients institutionnels et corporatifs.

Dans tous les domaines de sa pratique, tant en droit de la santé qu'en droit du travail, M^e Gagné possède l'expérience et l'expertise nécessaires pour conseiller ses clients, tant au niveau stratégique que pratique.

Ayant prononcé plusieurs conférences sur différents sujets liés à la santé et aux services sociaux, il offre également à ses clients des séminaires et programmes de formation en droit du travail et en droit de la santé.

Formation

LL.B., Université Laval, 1995



Associé, Avocat Montréal

Téléphone **514 877-2916**

Télécopieur 514 871-8977

sgagne@lavery.ca

Admission au Barreau

Québec, 1996

Langues

Anglais
Français

Secteurs de pratique

Santé et services sociaux

Travail et emploi